



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Message de la Directrice générale de l'UNESCO,

Irina Bokova,

à l'occasion de de la Journée des droits de l'homme

10 décembre 2015

La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 est l'une des œuvres les plus profondes de la civilisation humaine. Elle affirme, pour la première fois dans l'histoire, l'égalité en droit et en dignité de tous les êtres humains sans distinction.

Cet « idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations » doit être défendu aujourd'hui avec plus de force que jamais. Malgré les progrès considérables réalisés depuis plus d'un demi-siècle, le scandale mondial de la pauvreté et des inégalités, la violence du racisme, des discriminations et des conflits constituent des violations massives et inacceptables des droits fondamentaux. Aujourd'hui au Moyen-Orient, et ailleurs, des millions de femmes et d'hommes sont forcés à l'exil pour fuir la persécution, au péril de leurs vies : des milliers périssent en chemin tandis que les autres se heurtent au rejet, à la suspicion et à la haine. Des millions de personnes sont obligées de fuir les conséquences du changement climatique dont elles ne sont pas responsables. Partout ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui en souffrent le plus.

Contre la violence et devant la nécessité de combattre les menaces du terrorisme, la tentation existe aussi de renier les droits fondamentaux, les libertés essentielles qui fondent la vie en société. Le respect des droits n'est pas un engagement abstrait défini dans une charte, c'est un combat quotidien, dont il faut chaque jour renouveler les moyens concrets. L'adoption par les Nations Unies d'un nouvel Agenda pour le développement durable d'ici 2030 constitue l'une de ces étapes, concrètes et politiques, pour l'avancement des droits de l'homme. L'UNESCO se mobilise dans tous ses domaines de compétence, pour construire cet avenir de

dignité pour tous. La pleine réalisation des droits de l'homme suppose l'accès pour tous à une éducation de qualité. Elle suppose la liberté d'expression et de la presse, la protection des journalistes et des medias. Elle comprend le droit de chacun à participer à la vie culturelle et à s'enrichir des cultures des autres pour mieux vivre ensemble. Elle implique le partage équitable des progrès de la recherche scientifique. Tel est le mandat de l'UNESCO, et cette mission n'a jamais semblé plus pertinente, 70 ans après sa création.

Pour marquer le cinquantième anniversaire de l'adoption des Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels, l'UNESCO se joint à la campagne qui va être lancée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et dont le mot d'ordre est *Nos droits. Nos Libertés. Toujours.* Ensemble, créons un nouvel élan pour le respect des droits, et inspirons-nous de l'exemple de tous ceux qui s'engagent, pour les défendre et consolider ainsi notre humanité commune.

Irina Bokova